

CONFÉDÉRATION PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Mar del Plata, ARGENTINE
Du 15 au 20 novembre 2010

Résolution générale

Nous, législateurs et législatrices d'Amérique réunis à Mar del Plata, en Argentine, pour la X^e Assemblée générale de la Confédération parlementaire des Amériques.

Considérant que ladite Confédération a travaillé laborieusement à promouvoir les valeurs démocratiques actuelles, dont les objectifs implicites prennent racine dans la justice, l'égalité, la démocratie politique, économique et sociale, la préservation de l'environnement, la promotion de la culture, de l'éducation et des identités distinctes, ainsi que dans la promotion de la santé de chacun des habitants des Amériques.

Évoquant les idéaux des illustres personnages de notre continent, qui ont toujours veillé à rendre possible la construction d'une région plus juste et souveraine.

Conscients du fait que la présente Assemblée a été une occasion inestimable pour l'échange d'idées, d'expériences et de perspectives visant à trouver des solutions aux préoccupations qui se manifestent dans notre région.

Souscrivant aux idéaux qu'a promus la Confédération au fil du temps, toujours dévoués au respect total de la souveraineté de ses membres et motivés principalement par le progrès de nos peuples.

Attentifs aux besoins des sociétés qui demandent légitimement des mesures destinées à maintenir et à améliorer le bien commun.

Réfléchissant au fait que le contexte international exige un leadership caractérisé par l'enracinement du pluralisme et par le rejet à tout prix de l'individualisme qui nuit au progrès de la région.

Employant les ressources à notre portée dans le but d'élever notre région à l'avant-garde de l'intégration politico-économique et socioculturelle.

Fidèles à la conviction que l'union et l'inclusion des parlements fédéraux, provinciaux et locaux constituent la base d'une diplomatie solide et enrichissante.

Reconnaisant qu'aujourd'hui, grâce à l'intégration interparlementaire, nous détenons davantage d'éléments nous permettant d'analyser les expériences partagées durant la présente Assemblée et de les adapter à nos réalités locales.

Dans ce contexte, nous

RÉSOLVONS

De respecter fermement notre engagement envers la Confédération.

De continuer à promouvoir les divers accords auprès de ceux qui s'unissent en faveur du développement des parties constituant cet organisme, ainsi que de celui des parties qui n'en sont pas membres.

D'exhorter davantage de congrès, parlements et assemblées à se joindre à la Confédération, afin de concentrer davantage d'efforts à la promotion des valeurs et idéaux des peuples de notre continent.

De reconnaître que même si la situation de nos pays, et celle de la région en général, a progressé considérablement avec le temps, il nous reste des défis à surmonter; cela implique un suivi et un respect précis des instruments propres à nos pays et à la région, en plus de ceux utilisés à l'extérieur, pour en faire les modifications ou ajustements pertinents.

D'envisager l'éducation comme le moteur primordial qui amorcera et consolidera l'émancipation de nos sociétés. Pour cela, il faut garantir un plus grand accès aux perspectives d'avenir en concentrant nos efforts sur les générations futures.

De sensibiliser nos collègues législateurs au fait que c'est uniquement par le dialogue et l'échange constructif de perspectives et d'expériences que l'on peut arriver à une entente commune.

De présenter notre continent comme une terre de consensus et de progrès; par la même occasion, de devenir un modèle illustrant comment atteindre l'unité grâce à la diplomatie interparlementaire.

De consolider l'intégration de notre région, fondée sur les préceptes démocratiques et des perspectives transversales qui répondent aux nécessités actuelles et émergentes.

(2010-11-19)